

Qu'est-ce qu'un « bon » manuel scolaire ?

10 critères de qualité d'un manuel

Ces critères proposent une synthèse originale de recommandations émises dans la documentation scientifique ainsi que par une dizaine de spécialistes consultés pour la préparation du dossier. Le lecteur trouvera également des informations intéressantes dans l'article de F.-M. Gérard intitulé « Les manuels scolaires d'aujourd'hui, de l'enseignement à l'apprentissage » (voir bibliographie). Quant au lecteur plus spécifiquement intéressé par les manuels de mathématiques, il pourra consulter également l'article de Th. Gilbert, B. Jadin et N. Rouche intitulé « Qu'est-ce qu'un bon manuel de mathématiques ? » (voir bibliographie).

Un bon manuel scolaire doit :

- 1) **être fiable**

Il ne peut contenir la moindre erreur de contenu. Il doit être rigoureusement exact.

-2) **être lisible**

Il doit être adapté aux élèves auxquels il se destine. Les explications doivent être claires, suffisantes sans pour autant être superfétatoires. Il doit pouvoir être lu -et donc compris- par l'élève seul, en pleine autonomie, voire par ses parents.

-3) **être didactique**

Fruit d'une réflexion épistémologique, il doit tenir compte des difficultés des élèves, et respecter une logique et une progression dans la présentation des matières (cohérence horizontale), ainsi qu'établir des liens entre les savoirs. Il doit tenir compte de la psychologie et des différents types et niveaux d'intelligence des élèves en proposant différents niveaux d'explications et de difficultés des exercices (sans omettre de donner les réponses aux questions !). Il doit par ailleurs **développer des compétences** chez l'élève, c'est-à-dire : susciter le questionnement et la recherche, éveiller la curiosité ; rendre l'élève actif (lui permettre de construire son savoir) ; organiser des situations-problèmes ; offrir du sens aux élèves ; créer des obstacles, mais ne pas décourager ; offrir des matériaux (documents...) sur lesquels l'élève va

pouvoir exercer son esprit critique ; permettre une évaluation de l'apprentissage par l'élève.

-4) être conçu et rédigé par une équipe pluridisciplinaire

Il doit être l'œuvre d'une équipe constituée de trois catégories de professionnels : des gens de terrain (enseignants, inspecteurs) ; des experts de la matière (professeurs d'université, chercheurs) ; des spécialistes de l'apprentissage (pédagogues, didacticiens). Un directeur de collection doit assurer la cohésion entre manuels couvrant un même cycle.

-5) permettre une cohérence verticale (entre différentes années d'un même cycle)

Il doit couvrir tout un cycle des études et donc s'inscrire au sein d'une collection complète.

-6) permettre une grande liberté d'utilisation

Il doit rester « ouvert », c'est-à-dire qu'il ne doit pas enfermer l'utilisateur dans un parcours obligatoire. Il faut pouvoir naviguer selon les besoins et trouver des réponses aux questions que l'élève se pose.

-7) être expérimenté et adapté à la variété des élèves

Il doit avoir été préalablement testé auprès d'échantillons représentatifs de la diversité des élèves. Le manuel ne s'adresse pas à l'élève moyen, mais à toutes les catégories d'élèves, des plus faibles aux plus forts.

-8) éviter l'excès de contenus (la glotonnerie disciplinaire)

Mieux vaut voir moins de matière, mais qu'elle soit mieux expliquée. Mieux vaut deux étalons qu'un éléphant !

-9) être présenté de manière claire, pratique et agréable

Il doit utiliser les visuels (schémas, histogrammes, dessins, photos...), et soigner la lisibilité typographique, séparer clairement les différentes parties et utiliser un système de repérage rapide. Ne pas oublier les « indispensables » : une synthèse à la fin de chaque chapitre, une présentation des objectifs globaux (en introduction) et des objectifs particuliers (en début de chaque chapitre), un glossaire (très important !), un index conceptuel et onomastique, une table des matières et une explication des liens entre parties, faire des rappels ou renvois de matières si nécessaires. La facilité d'utilisation du manuel (format, praticité) et sa robustesse ne doivent pas être négligées.

-10) respecter le droit et la morale

Il doit respecter les prescrits légaux et ne pas véhiculer des valeurs immorales ni des stéréotypes, bêtes par définition.

É.G.